



Appel à projets de recherche sur le thème de l'oncologie (APR01) – Cahier des charges

« Vers une prise en charge oncologique innovante : intégration de la recherche pour une prise en charge interdisciplinaire et centrée sur la personne ».

Préambule

Cet appel à projets vise à faire progresser la science, mais surtout à améliorer concrètement la vie des personnes atteintes de cancer : meilleurs traitements, qualité de vie améliorée ou encore accès équitable aux soins.

La Ligue neuchâteloise contre le cancer souhaite s'engager encore davantage dans cette voie et permettre à notre canton de participer activement au développement des soins oncologiques, de rester à la pointe de l'oncologie moderne et de répondre aux défis qui nous sont posés : vieillissement de la population, complexité thérapeutique, accès à l'innovation, suivi à long terme des survivants du cancer, approche systémique de la situation du patient, etc...

En alignant notre vision de la recherche sur le cadre national suisse (Plan directeur 2025 et futur Plan national contre le cancer 2026-2032), nous renforçons la cohérence, l'impact et la durabilité de nos actions.

1. Contexte

Le cancer demeure un défi majeur pour la santé publique en Suisse. Malgré les progrès thérapeutiques et la baisse de la mortalité, la morbidité et les inégalités d'accès aux thérapies et prestations de soins persistent. [Le plan directeur 2025 d'Oncosuisse](#) identifie sept objectifs prioritaires d'ici 2032.

Objectif principal 1 – Prévention primaire

En 2032, les lacunes spécifiques au cancer en matière de prévention primaire seront définies et comblées.

Objectif principal 2 – Dépistage

En 2032, 90 % des groupes cibles des cancers recommandés pour le dépistage auront accès à des programmes de dépistage systématique et standardisé.

Objectif principal 3 – Équité d'accès

En 2032, les patients atteints de cancer disposeront d'un accès rapide et équitable aux thérapies innovantes et fondées sur des preuves.

Objectif principal 4 – Cancer Survivorship

En 2032, des offres de soutien efficaces seront disponibles dans tous les cantons pour les personnes qui vivent avec et après un cancer.

Objectif principal 5 – Personnel qualifié

En 2032, le personnel médical qualifié sera en nombre suffisant dans le système suisse de soins contre le cancer, et cette situation sera garantie à long terme.

Objectif principal 6 – Recherche clinique

En 2032, les personnes atteintes de cancer auront accès à des études cliniques appropriées dans le cadre de leur traitement.

Objectif principal 7 – Données

En 2032, les données spécifiques aux personnes atteintes de cancer seront saisies, transmises et utilisées de manière standardisée sur le plan du contenu, de la structure et de la technique clinique, les données patients, l'équité d'accès et le «cancer survivorship».

2. Objectifs

Cet appel vise notamment à soutenir des projets qui :

1. Contribuent à l'un ou plusieurs des objectifs prioritaires du Plan directeur 2025 (et/ou du futur Plan national cancer) : par exemple – recherche clinique, données et digitalisation, survie après cancer, accès équitable, etc...
2. Placent la personne atteinte d'un cancer au cœur de la démarche, non seulement en tant que sujet d'étude, mais comme partenaire et acteur de son parcours de soins (co-conception, retours d'expérience, qualité de vie, etc...).
3. Favorisent la translation rapide des résultats de recherche vers la pratique clinique ou les services de santé (soins, support, suivi).
4. Encouragent la collaboration multidisciplinaire (cliniciens, professionnels de la santé, patients/organisations de patients) et idéalement la coopération interinstitutionnelle.
5. Prévoient des indicateurs de succès clairs (impact sur la prise en charge, sur la qualité de vie, sur l'équité, etc...) et un plan de communication des résultats à l'attention des acteurs concernés (soignants, patients, décideurs, département de la santé).

3. Acteurs et organismes visés

Cet appel à projets s'adresse en particulier aux organismes œuvrant dans le domaine de la promotion de la santé, de la prévention et de la prise en charge dans le domaine de l'oncologie (liste indicative et non exhaustive) :

- Soignants
- Corps médical
- Associations actives dans le domaine du cancer
- Associations actives dans le domaine du social
- Etablissements hospitaliers
- Ecoles (prévention des cancers des testicules, seins, lymphomes, ...)
- Acteurs du domaine de la sensibilisation au grand public.

4. Prérequis du projet

Pour être éligible, le projet doit satisfaire aux prérequis suivants :

- Avoir un ancrage dans le tissu neuchâtelois.
- Être en lien avec le Plan directeur 2025 d'Oncosuisse : le projet doit expliciter comment il s'inscrit dans les priorités définies (ou dans celles du futur Plan national cancer).
- Mettre le focus sur le patient : le projet doit inclure des méthodologies ou des approches impliquant les patients ou des organisations de patients.
- Être axé sur la translationnalité et l'interdisciplinarité.
- Démontrer la plus-value, c'est-à-dire comment les résultats pourront être intégrés à long terme.
- Montrer comment les obstacles seront surmontés (par exemple : inégalités d'accès aux soins, implémentation, etc...).
- Elaborer un budget et une planification (calendrier, jalons, etc...).
- Respecter les normes éthiques et la loi sur la protection des données.

5. Pistes de thématiques possibles (liste non exhaustive)

- Optimisation de l'accès aux essais cliniques pour des groupes sous-représentés (par exemple : zones rurales, minorités, etc...) et des mesures pour garantir l'équité (axe « équité d'accès » du Plan directeur Oncosuisse).
- Développement d'outils de suivi post-cancer (survivorship) intégrant la qualité de vie, les effets adverses tardifs ou le soutien psychosocial (axe « Cancer Survivorship »).

- Utilisation de données santé et big data pour identifier les disparités de traitements et de résultats entre cantons ou populations et proposer des solutions (axe « Données »).
- Evaluation/implémentation d'interventions innovantes (ex. télé-oncologie, dispositif mobile, intelligence artificielle) pour améliorer la prise en charge ou le suivi des patients.
- Modèles de soins intégrés oncologie/soins primaires/soins de support/prise en charge post-thérapeutique.

6. Modalités de soumission

- Le dossier complet est envoyé par courriel (LNCC@ne.ch) et par poste (1 exemplaire à Faubourg du Lac 17, 2000 Neuchâtel).
- Format du dossier :
 - Page de titre (institution, responsables, partenaires)
 - Résumé (max 300 mots)
 - Contexte et pertinence (incluant lien avec Plan directeur Oncosuisse)
 - Objectifs et hypothèses
 - Méthodologie (population, design, analyses, gestion de données)
 - Impact attendu (clinique, patient, système de santé)
 - Participation des patients/organisations de patients
 - Collaboration et interdisciplinarité
 - Plan de gestion, calendrier, jalons, durée
 - Budget et justifications
 - Indicateurs de performance
 - Evaluation des risques
 - Annexes éventuelles (lettres d'engagement, CV des responsables, etc.).

7. Conditions

- Évaluation : les dossiers seront évalués sur la pertinence, la faisabilité, l'impact, l'innovation, l'implication patient, la qualité méthodologique, l'interdisciplinarité, la translationnalité et le budget.
- Conditions de financement : conformité aux normes éthiques suisses, assurances, open access pour les publications, plan de valorisation des résultats.
- Financement par tranches : en principe début, intermédiaire, final 40 / 40 / 20, à discuter selon découpage des phases du projet.
- Suivi : des pointages réguliers peuvent être demandés par le comité.

- Écrits et conférences : mention du soutien de la Ligue neuchâteloise contre le cancer avec logo sur supports.

8. Calendrier

31 janvier 2027 : délai de soumission des dossiers

15 mars 2027 : information sur la recevabilité du projet

15 avril 2027 : audition des auteurs de projet retenu

31 mai 2027 : information sur la recevabilité du projet et l'octroi du financement.

9. Valorisation des résultats

Les responsables des projets retenus s'engagent à :

- Produire un rapport intermédiaire et un rapport final avec indicateurs de performance à l'attention du comité de la Ligue.
- Publier les résultats dans des revues à comité de lecture et à les présenter dans des conférences.
- Proposer une stratégie de transfert des résultats vers la pratique clinique ou services de santé (par exemple : via réseaux hospitaliers, associations de patients, etc...).
- Favoriser la diffusion de l'information auprès des patients et du grand public (par exemple : résumés accessibles, événements patients, etc...).
- Contribuer à l'élaboration de solutions durables à long terme, en lien avec les objectifs du Plan national cancer.
- Prévoir des alternatives si le projet ne peut se réaliser complètement.

Comité de la Ligue neuchâteloise contre le cancer, le 15 juin 2026